



AAF-SA

Société anonyme au capital de 5.335.715,60 euros
Siège social : Rue William Dian, 27620 Gasny
775 574 213 R.C.S. Evreux

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 31 décembre 2007

Le 31 décembre 2007, à 11 heures, les actionnaires d'AAF-SA, société anonyme au capital de 5.335.715,60 euros, dont le siège social est situé Rue William Dian, 27620 Gasny, se sont réunis en assemblée générale mixte au 24 rue de Prony 75017 Paris, sur convocation du Conseil d'administration.

Il a été dressé une feuille de présence, qui est signée par tous les actionnaires présents à l'assemblée et par les mandataires des actionnaires représentés.

L'assemblée procède à la constitution de son bureau.

En l'absence du Président-directeur général, M. Gérard Jean, le mandataire qui représente le plus grand nombre d'actions, préside l'assemblée.

M. Christian Cortier est désigné comme Secrétaire.

.....

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de changer l'exercice social qui sera l'année civile à compter de 2008, et de modifier l'Article 17 des statuts comme suit :

« Article 17 - Comptes

« *L'exercice social commence le 1 janvier pour se terminer le 31 décembre.* »

En conséquence, l'exercice social en cours se termine le 31 décembre 2007.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

Le mandat de KPMG Audit et de M. Jean-Paul Vellutini, respectivement commissaire aux comptes titulaire et suppléant sortants, n'est pas renouvelé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....

Pour copie conforme :



Christian Cortier
Secrétaire de l'assemblée